

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Je vous invite à prendre connaissance du bulletin municipal, qui comme chaque année est riche d'informations et d'articles sur la vie de notre commune.

Nous avons vécu une année 2022 qui a vu la finalisation de nos projets de rénovation des bâtiments, avec la fin des travaux à l'école. Nous pouvons être fier du travail accompli car aujourd'hui tous les bâtiments communaux ont été rénovés afin d'améliorer leurs performances énergétiques, leur fonctionnalité et leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cela nous laisse présager, je l'espère, de nombreuses années sans frais d'entretien. Ces travaux ont eu un coût non négligeable pour la commune. Sans les aides de l'État, de la Région, du Conseil Départemental et du SIEL, ils n'auraient pu être effectués. Nous avons su à temps profiter des opportunités de subventions car aujourd'hui il est plus difficile de monter un projet pouvant bénéficier de financements. Malgré ces nombreux travaux, la commune conserve une capacité d'autofinancement importante qui lui permet d'assurer le remboursement de ses emprunts et de continuer d'autofinancer une partie de ses investissements.

Un important programme de réfection de voirie a eu lieu cette année, permettant de maintenir notre voirie en bon état. Il a été financé en partie par une aide du Conseil départemental à la hauteur de 60 %.

Des travaux ont eu lieu dans le gîte des Biefs. Une cuisine intégrée a été installée, apportant modernité et convivialité à la pièce. J'en profite pour remercier l'équipe d'élus en charge de l'accueil des locataires, qui participe aussi au ménage et à l'entretien du site aux côtés de nos agents. Sans cette implication il serait plus difficile de gérer le gîte. Tout ce petit monde sous la direction du « chef d'orchestre », René !

Du côté de l'école il y a eu du changement à la rentrée puisque Catherine a fait valoir ses droits à la retraite. Un grand merci pour son travail et son professionnalisme. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Laureen pour son premier poste, qui a pris en charge la classe des grands. Nous n'avons pu que constater sa rapide adaptation dans notre école ! Je souhaite aussi la bienvenue à Jeanne qui effectue cette année son apprentissage au sein de notre école, afin de passer un CAP petite enfance. Apprentissage qu'elle réalise sous la houlette de notre agent Pascale. Toute cette équipe reste sous la baguette de Stéphanie, notre directrice.

Cette rentrée scolaire a été un peu compliquée car les travaux à l'école n'étaient pas terminés. Nous avons dû installer une classe à la salle des fêtes et la seconde à l'étage de l'école, dans la salle d'évolution fraîchement terminée. Merci à l'équipe enseignante pour sa formidable adaptabilité, mais ceci était nécessaire afin d'emménager de façon définitive dans des locaux neufs, fonctionnels et agréables. Pour le conseil municipal, la vie de l'école et son fonctionnement reste une priorité.

Nos projets pour cette année 2023 commencent avec, au cimetière, la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir, ainsi que l'installation de cavurnes. Installations devenues nécessaires au vu des demandes des administrés.

Nous avons aussi décidé la réfection du mur de l'école côté rue. Elle permettra la réalisation, par les enfants de l'école, d'une nouvelle fresque.

Ces deux projets seront subventionnés en partie grâce à une aide du Conseil Départemental, dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

Je ne m'étendrai pas sur le projet éolien, vous trouverez dans ce bulletin un article complet à ce sujet. Cependant concernant l'article que nous a proposé l'association des Petits Bois, je reviendrai sur le fait que l'association laisse entendre dans ses propos, que le Syndicat des Monts de la Madeleine, ne pourrait accepter un projet éolien, car soucieux de la préservation de la biodiversité et de la défense patrimoniale et environnementale. En tant que Vice Président du Syndicat, en charge de l'environnement, je précise qu'il a été décidé en comité syndical, qu'aucune position ne serait prise sur l'éolien.

Pour revenir à la vie sur notre commune, je souhaite évoquer un problème récurrent concernant la divagation des animaux (bovins, chiens etc...). Je rappelle que cette infraction peut est punie par la loi. Cependant il s'agit surtout d'une question de civisme et de respect d'autrui. Cette année un accident a malheureusement eu lieu avec un bovin, sans gravité heureusement. Afin que la sécurité de tous perdure, je compte sur les propriétaires pour remédier à ce problème et je leur demande de prendre enfin leur responsabilité !

A la veille des fêtes de fin d'année vous avez certainement remarqué que notre bourg s'est animé avec la présence de décorations de Noël en bois. Cette initiative vient de notre agent Dominique qui s'est chargé de la fabrication et de l'installation et je l'en remercie. En espérant que ces décors vous ont apporté un peu de gaité pour cette fin d'année.

Je terminerai en vous présentant à toutes et à tous mes vœux de bonheur et de santé. Que l'année 2023 vous apporte réussites, satisfactions personnelles et professionnelles.

Christian DUPUIS
Votre Maire

